



▼

JOURNEE D'ACTUALITE

LA LUTTE CONTRE LE NON-RECOURS

Favoriser l'accès aux droits
et aux services

Le 24 septembre 2019
De 9h00 à 17H00
À LILLE

Inscription en ligne :
code LLCNR 001

HAUTS DE FRANCE
DÉLÉGATION DU
NORD PAS-DE-CALAIS

PROGRAMME



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT
LES COLLECTIVITES
PROGRESSENT

WWW.CNFPT.FR
RUBRIQUE
MANIFESTATIONS

LA LUTTE CONTRE LE NON-RECOURS

Favoriser l'accès aux droits et aux services

Le 24 septembre 2019 à la Délégation du Nord – Pas-de-Calais
15, rue de Bavay – 59800 LILLE
de 9h00 à 17h00 (accueil à partir de 8h45 - pause déjeuner de 12h15 à 13h45)

CONTEXTE

La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté met l'accent sur la lutte contre le non-recours aux droits dans son engagement numéro 4.

Selon l'Observatoire des non-recours aux droits et services (Odenore), "la question du non-recours renvoie à toute personne qui ne reçoit pas – quelle qu'en soit la raison – une prestation ou un service auquel elle pourrait prétendre ».

Cette journée de conférence a pour objectif de mieux comprendre le phénomène du non-recours afin d'être en mesure de mieux accompagner les usagers.

PUBLIC

Travailleurs sociaux, agents des centres communaux et intercommunaux d'action sociale, agents des centres sociaux, agents d'accueil des communes.

OBJECTIFS

- Analyser le phénomène du non-recours aux droits et ses enjeux,
- Identifier les leviers d'action pour prévenir et lutter contre le non-recours.

CONTENU

- La prévention du non-recours : définition et état des lieux (causes, conséquences, enjeux),
- Les moyens d'action contre le non-recours (prévention, repérage, accueil et accompagnement des usagers)
- Focus sur la dématérialisation des services

METHODES PEDAGOGIQUES

Conférence illustrée par des cas pratiques.

Les stagiaires qui le souhaitent peuvent présenter des situations en lien avec des expériences d'accompagnement des usagers.

INTERVENANTS

Hervé BORDY, Formateur juriste conseil, chargé de cours à l'université de Lille et Bordeaux, ancien conciliateur de justice.

Arnaud URSO, Directeur de l'association Magdala.

INSCRIPTION

L'inscription se fait à l'adresse suivante : <https://inscription.cnfpt.fr/> en utilisant le code **LLCNR 001**.

Une convocation vous sera envoyée. Celle-ci validera votre participation.

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE :

Le déjeuner, l'hébergement et le déplacement sont à la charge des participants.

CONTACTS

Stéphanie VANDEMBROUCQ, Assistante de formation
stephanie.vandembroucq@cnfpt.fr, 03 20 15 69 45

Nadège WADOUX, Conseillère formation
[nadege.wadoux@cnfpt.fr](mailto:nadège.wadoux@cnfpt.fr)